



## RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

---

PETITION NO.: 421-01145

BY: Ms. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE: FEBRUARY 14, 2017

PRINT NAME OF SIGNATORY: SIGNED BY THE HONOURABLE LAWRENCE MACAULAY, PC, MP

---

Response by the Minister of Agriculture and Agri-Food

SIGNATURE

Minister or Parliamentary Secretary

---

SUBJECT

**Pesticides**

---

ORIGINAL TEXT

---

### REPLY

Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) works with beekeepers, federal and provincial officials and other relevant groups to ensure that beekeeping is a successful industry in Canada. AAFC work supports efforts to improve honey bee health. AAFC has several initiatives underway to gather, develop, and consider relevant evidence in order to improve bee health in Canada. AAFC works nationally with provincial governments and other federal departments and agencies as well as industry representation from the beekeeping, honey, horticulture, grains, oilseeds, seeds and crop protection sectors through the Bee Health Roundtable (BHRT) to consider issues affecting honey bee health. The BHRT's work includes the development of a pollinator strategy, national bee health monitoring strategy, national integrated bee health research strategy, and activities to support best management practices by beekeepers and crop producers.

Further, AAFC committed \$1 million to the Beekeepers Commission of Alberta in July 2014 to conduct a four-year, nationwide surveillance project to document the health profile of honey bee colonies in Canada. The project, currently underway, is sampling bee hives to determine the prevalence of pests and diseases, as well as assessing hive contaminants in order to provide a national 'baseline' of bee health challenges.

AAFC also continues to conduct research on the complex issues of long-term bee health including screening for the presence of neonicotinoids and other pesticide residues in pollen, honey and beeswax, as well as research on native pollinators and the effects of other agricultural practices.

The registration and regulation of pesticides in Canada falls under the responsibility of Health Canada's Pest Management Regulatory Agency under the Authority of the *Pest Control Products Act*. AAFC recognizes the importance of pesticides in supporting the competitiveness of the agricultural sector in Canada. Pesticides play a crucial role in controlling pests; help to protect the yield and quality of crops; and, are a valuable tool when applied according to strict regulatory guidelines and integrated as part of a best management practices regime.



LE HONNORABLE LE MINISTRE  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : 421-01145

DE : MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE : LE 14 FEVRIER 2017

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : SIGNÉ PAR L'HONORABLE LAWRENCE MACAULAY, C.P., DÉPUTÉ

Réponse du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Pesticides

TRADUCTION

RÉPONSE

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) travaille avec les apiculteurs, les responsables fédéraux et provinciaux et d'autres groupes concernés pour assurer la prospérité de l'industrie apicole au Canada. AAC appuie les efforts déployés pour améliorer la santé des abeilles domestiques. La santé des abeilles domestiques est un phénomène complexe sur lequel influent différents facteurs, entre autres les conditions météorologiques, les pratiques apicoles, l'alimentation et la disponibilité de la nourriture, l'efficacité de la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies dans les ruches, le déplacement des ruches, ainsi que l'activité agricole et humaine dans le secteur où les abeilles sont installées. AAC a lancé plusieurs initiatives de collecte, de production et d'examen de données probantes pour améliorer la santé des abeilles domestiques au Canada. AAC étudie les questions touchant la santé des abeilles domestiques à l'échelle nationale, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, avec les ministères et organismes fédéraux et avec les représentants des industries de l'apiculture, du miel, de l'horticulture, des céréales, des oléagineux, des semences et de la protection des cultures dans le cadre de la Table ronde sur la santé des abeilles (TRSA). Les travaux de la TRSA comprennent notamment l'élaboration d'une stratégie de pollinisation, d'une stratégie nationale de surveillance de la santé des abeilles et d'une stratégie nationale de recherche intégrée sur la santé des abeilles, ainsi que des activités visant à favoriser l'adoption de pratiques de gestion exemplaires par les apiculteurs et les producteurs agricoles.

En outre, AAC a accordé une aide financière d'un million de dollars à la Beekeepers Commission of Alberta en juillet 2014 pour la réalisation d'un projet national de surveillance de quatre ans visant à documenter le profil de santé des colonies d'abeilles domestiques du Canada. Ce projet en cours consiste à faire l'échantillonnage de ruches pour déterminer la prévalence des ravageurs et des maladies et à évaluer les contaminants des ruches pour établir une liste de référence nationale des problèmes nationaux liés à la santé des abeilles.

AAC continue également de mener des recherches sur les questions complexes relatives à la santé et à la survie des abeilles, notamment en procédant à des tests de détection de la présence de néonicotinoïdes et d'autres résidus de pesticides dans le pollen, le miel et la cire d'abeille, ainsi que des recherches sur les pollinisateurs naturels et les répercussions d'autres pratiques agricoles.

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada est responsable de l'homologation et de la réglementation des pesticides au Canada en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. AAC reconnaît l'importance des pesticides pour soutenir la compétitivité du secteur agricole au Canada. Les pesticides jouent un rôle essentiel en aidant à combattre les organismes nuisibles et à protéger le rendement et la qualité des cultures, et ils s'avèrent un outil précieux lorsqu'ils sont utilisés conformément aux lignes directrices strictes de la réglementation et intégrés à un régime de pratiques de gestion exemplaires.